

URBANISME  
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

---

Nos références : PU/2021/100A - 20210913

---

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur AABOUD Jamal, domicilié Rue du Travail 23 à 4030 Liège et Monsieur AMERICA Serafino, domicilié Rue Colonel Piron 23 à 4624 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue des Gottes – 4051 Chaudfontaine, cadastré Romsée section B n° 741 D.

Le projet consiste en la **construction de 2 habitations unifamiliales** et présente les caractéristiques suivantes : ( P.S.: zone d'habitat à caractère rural; G.C.U.: Aire n°4.1 - Noyau périphérique - Sous-aire en appui au centre à caractère paysager; S.D.C.: III.C.1- Zone intermédiaire - Zone résidentielle à ouverture paysagère - habitat, Liaison TGV, Haie et arbre remarquable) et s'écarte du G.C.U. pour :

- **Maison 1:**

- 1) Alignement non conforme (6 à 11m61 > à 10m maximum),
- 2) Profondeur du volume principal non conforme (13m12 > à 12m maximum),
- 3) Profondeur du volume secondaire (garage) non conforme (10m90 > à 8m maximum),
- 4) Profondeur totale de bâtisse non conforme (20m90 > à 15m maximum),
- 5) Teintes des matériaux de parements non conformes (brique gris foncé et crépi blanc).

- **Maison 2:**

- 6) Alignement non conforme (12m16 à 7m55 > à 10m maximum),
- 7) Profondeur du volume principal non conforme (14m20 > à 12m maximum),
- 8) Implantation d'un volume secondaire non conforme (buanderie et salle de sports) à l'avant du volume principal,
- 9) Profondeur du volume secondaire (garage, buanderie et salle de sports) non conforme (8m60 > à 8m maximum),
- 10) Profondeur totale de bâtisse non conforme (20m90 > à 15m maximum),
- 11) Teintes des matériaux de parements non conformes (crépi blanc et brique non intégré au cadre bâti environnant).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

La date d'affichage de l'annonce est le 20 septembre 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 28 septembre 2021 au 12 octobre 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le 14 SEP. 2021

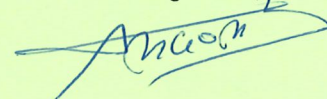
La Directrice Générale,



L. BERTHOLET



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

